

- ⇒ VOTE D'ORIENTATION NATIONAL
- ⇒ VOTE NATIONAL SUR LES SECRETAIRES DE CATEGORIES
- ⇒ VOTE ACADEMIQUE D'ORIENTATION
- ⇒ VOTE DEPARTEMENTAL D'ORIENTATION

## Note explicative pour le vote dans les S1 (établissements)

Comme tous les deux ans les syndiqué(e)s du SNES doivent se prononcer sur 4 votes :

- le vote d'orientation national.
- le vote national sur les secrétaires de catégories.
- le vote académique d'orientation.
- le vote départemental d'orientation.

Le bulletin académique n°214 d'avril-mai-juin 2018 présente les rapports d'activité ainsi que les listes académiques et départementales. Pour les votes nationaux il faut se reporter aux pages spéciales de l'US n°777 du 14 avril 2018.

### Le vote :

Du lundi 15 mai au mercredi 6 juin 2018

### Où trouver la liste des électeurs ?

La liste est disponible sur l'espace militant du site du SNES (disponible en ligne : <https://www.snes.edu/private/Listes-d-adherents.html>)

**Attention:** Tous les collègues doivent être « **A Jour** » de cotisation (cotisation enregistrée au S3 au 06 juin 2018). Le vote d'un collègue « Non A Jour » entraîne l'annulation du vote de l'établissement !

### Le dépouillement :

Il a lieu dans le S1 après la fin des opérations de vote, c'est-à-dire le mercredi 6 juin à 17 heures (ou avant si tous les syndiqué(e)s ont voté).

### L'envoi des résultats :

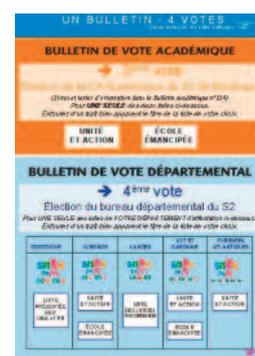
Dès le mercredi 6 juin envoyez les résultats en utilisant le Procès-Verbal (PV) de dépouillement ci-joint, ainsi que la liste d'émargement des votants, qui est **INDISPENSABLE**.

Le dépouillement des résultats aura lieu le vendredi 15 juin 2018 au siège du SNES à Bordeaux.

### Matériel fourni dans cet envoi :

- Note explicative de vote
- Bulletins de vote (possibilité de photocopier)
- Enveloppes «vertes» (pour y insérer le bulletin de vote)
- Enveloppes «blanches» (à remplir + Signature)
- Liste d'émargement
- Les 2 Procès-verbaux (PV) de dépouillement

### Bulletin de vote recto/verso



**1 BULLETIN 4 VOTES** 

Nom : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_  
 Catégorie :  
 - agrégé(e)   
 - certifié(e), AE, PEGC   
 - Non-titulaire   
 - CPE   
 - COPsy Dir. CIO   
 - Etudiant surveillant (AED, AVS)   
 Signature : \_\_\_\_\_

**à remplir obligatoirement**



**Signer obligatoirement la liste d'émargement**

**ATTENTION :**

**Il s'agit d'un bulletin pour 4 votes !**

En te remerciant de ton engagement,  
salutations syndicales,  
Le Secrétariat Académique du SNES Bordeaux.